

AIME

ASSISES POUR L'INNOVATION EN MÉDECINE ESTHÉTIQUE

13-14 mars 2019

PALAIS DES CONGRÈS > ISSY-LES-MOULINEAUX

15 mars Masterclass

SFIME Société Française
pour l'Innovation
en Médecine Esthétique

▲
◀ **AOS** ▶
CONGRÈS - ÉVÉNEMENTS
▼

Atout Organisation Science
Secrétariat logistique
Tél : +33 (0)4 96 15 12 50
Fax : +33 (0)4 96 15 12 51
aime2019@atout-org.com

www.aime2019.org

Edito

Chères consœurs, chers confrères, chers collègues, chers amis,

Depuis une dizaine d'années que je dirige des diplômes de médecine esthétique à la Faculté de Médecine de Créteil, beaucoup de ceux qui nous ont fait l'honneur de suivre nos enseignements m'ont demandé une mise à jour de leurs connaissances dans le cadre d'un congrès annuel.

Les Assises pour l'Innovation en Médecine Esthétique, seront cette occasion.

Cette Conférence vient en complément des grands congrès parisiens auxquels nous aurons le plaisir de continuer à participer. Il s'agit de faire le point sur les récentes innovations survenues dans ce domaine en pleine expansion. Nous aborderons dans une atmosphère conviviale les dernières techniques d'injection, les nouvelles technologies biologiques et physiques, les domaines novateurs telles la médecine esthétique génitale et les réalités augmentée et virtuelle et l'actualité de la médecine anti-âge.

Le programme sera assez dense et permettra sur un temps limité de se remettre à jour. Des symposiums organisés le midi et l'après-midi permettront d'approfondir des points particuliers. Enfin, je sais que vous êtes toujours avides de pratique et c'est pourquoi ce congrès sera suivi d'une journée entièrement consacrée aux masterclasses.

Bien sûr, une soirée de gala digne de celle que nous organisons sur la Seine est prévue.

J'espère que ce congrès sera l'occasion de revoir tous les étudiants qui nous ont fait confiance tout au long de ces années **mais aussi de faire connaissance avec d'autres praticiens de médecine esthétique que nous ne connaissons pas encore et avec lesquels nous avons beaucoup à partager.**

Retrouvons-nous aux AIME pour progresser ensemble !

Très fidèlement à vous

Professeur Jean-Paul Meningaud



COMITE ORGANISATION ET COMITE SCIENTIFIQUE

Directrice du Comité Scientifique : Dr Barbara Hersant

Président du Congrès : Pr Jean-Paul Meningaud

Dr Jean-Pierre Amselem Dr Benjamin Ascher Dr Ghyslaine Beillin Dr Laurent Benadiba Dr Jean-Marc Benchimol Dr Catherine Bergeret-Galley Dr Baptiste Bertrand Dr Romain Bosc Dr Hugues Cartier Dr Bernard Cornett de St Cyr Dr Catherine de Goursac Dr Claude Dalle Dr Claude Le louarn Pr Pierre Guerreschi Pr Laurent Guyot Dr Isabel Hermenegildo	Dr Patrick Jammet Dr Simone La Padula Dr Suva Loap Pr Guy Magalon, Pr Nadia Mansouri Pr Pierre Mares Dr Sarra Mazouz Christofari Dr Sophie Menkes Dr Bernard Mole Dr Michel Rouif Dr Emmanuelle Royer Dr Mounia SidAhmed Mezi Pr Gaétan Thiéry Pr Gaoussou Touré Dr Ronald Virag
---	--

CONTACT ORGANISATION – AOS



Village d'entreprises St. HENRI

6, rue Anne Gacon, Bât.24

13016 Marseille

Tél. : 04 96 15 12 50 - Fax : 04 96 15 12 51

Loïc BREMOND – Chef de projet

Laura YNESTA – Chargée des partenaires & de l'espace exposition

Email : aime2019@atout-org.com

AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50

LIEU DU CONGRÈS

PALAIS DES CONGRES – ISSY-LES-MOULINEAUX

Adresse :

25 avenue Victor Cresson
92130 Issy les Moulineaux



Site idéalement situé à 5 minutes de Paris sur la ligne de Métro n°12, le Palais bénéficie du réseau de transport de la capitale dans un cadre Art Déco.

Pour le construire, la Municipalité d'alors avait fait appel à un architecte reconnu, Grand Prix de Rome : Marcel CHAPPEY. Celui-ci s'était entouré de spécialistes de haut rang pour réaliser le décor. Pour les vitraux, le maître verrier Louis Barillet et le ferronnier d'art Raymond Subes, plus tard élu à L'Académie des Beaux-Arts, pour les ornements métalliques.

Nous avons le plaisir de vous accueillir dans ce lieu prestigieux et gorgé d'histoire.



AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50

ACCESSIBILITE

Routes : boulevard périphérique, sortie Porte de Sèvres ou Porte de Versailles

Depuis les autoroutes A1, A4, A6, A10, A15 : prendre direction Paris, accès par le périphérique Ouest, sortie Porte de Versailles ou Porte de Sèvres.

Depuis A3, A13, A14 : prendre direction Paris, Accès par le périphérique Sud, sortie Porte de Versailles ou Porte de la Plaine.

Suivre le direction Issy-les-Moulineaux puis prendre l'avenue Victor Cresson

RER : ligne C, station Issy – Val de Seine

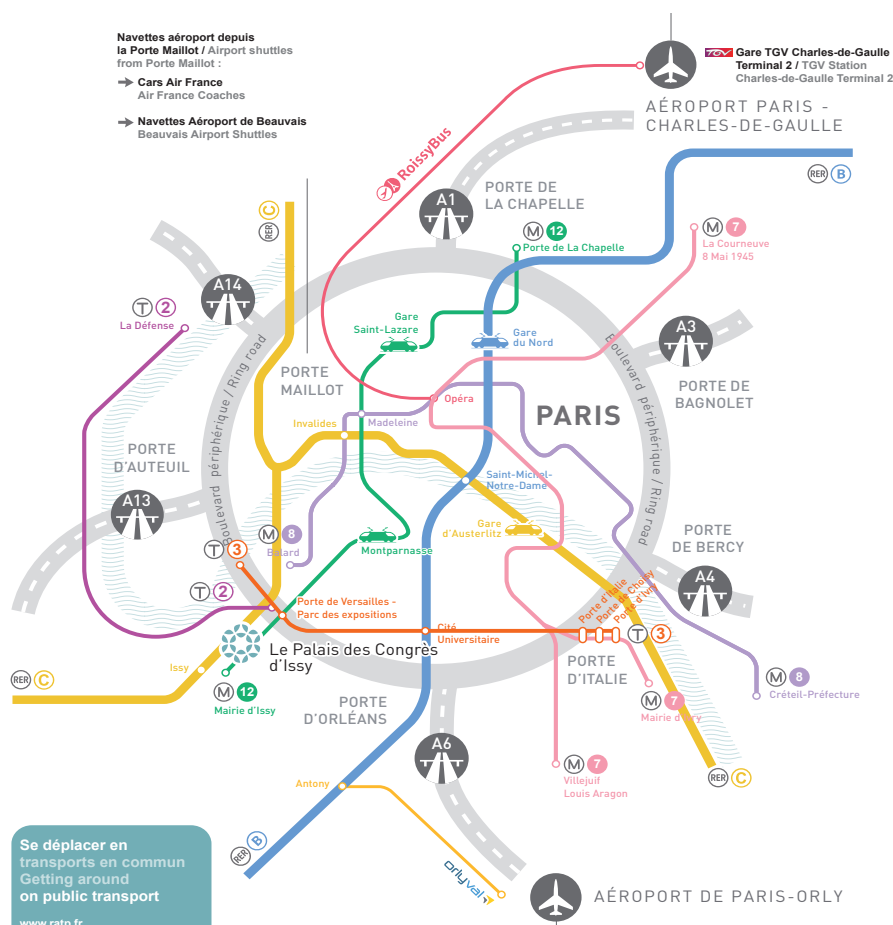
Métro : ligne 12, station Mairie d'Issy

La ligne 12 du métro (Mairie d'Issy - Porte de la Chapelle), dessert la Mairie d'Issy via la station Corentin Celton et la station Mairie d'Issy qui est aussi une gare routière, empruntée par de nombreuses lignes de bus. Les lignes 123, 169, 190, 290, 323, TUVIM, ainsi que les lignes 13 et 61 (Noctilien) desservent la station, ce qui fait de ce un lieu un point d'échanges important du sud-ouest de Paris.

Tram : T2, station Val de Seine

Les stations de tramway T2 sont situées :

- Henri Famran, Porte de Seine
- Suzane Lenglen, Porte de Sèvres
- Porte d'Issy, rue Jeanne d'Arc
- Issy Val de Seine, Rue Rouget de Lisle
- Jacques-Henri Lartigue
- Les Moulineaux, 2 place Gévelot



PROGRAMME PREVISIONNEL

J 1 le mercredi 13 mars 2019 :

De 9H00 à 10H30 : Les nouveaux bio inducteurs en médecine esthétique faciale :

- Dernières technologies des acides hyaluroniques
- Acide déoxycholique et traitements lipolytiques : où en sommes nous ?
- Le plasma riche en plaquettes seul ou en association : où en sommes nous ?
- Rejuvenation par nanofat

10h30 – 11h00 : pause et visite des stands

De 11H00 à 12h30 : Les nouvelles techniques d'injection faciale :

- Les injections motorisées
- La « Blanching » technique
- Rhinoplastie médicale
- Les injections orbito- palpébrales
- La féminisation et masculinisation du visage par injection
- Toxine botulique : les nouvelles indications

De 12H30 à 13H30 : SYMPOSIUM LABO

De 13H30 à 15H00 : Les nouveaux inducteurs physique en médecine esthétique de la face : mise au point sur l'efficacité et la sécurité :

- Laser Er-Yag Recosma
- HIFU : un lifting cervico faciale médical, le point ?
- La blépharoplastie médicale par plasma
- Carboxythérapie faciale
- Radiofréquence faciale
- Low Level laser therapy : evidence based medicine sur le sujet

De 15H00 à 16H00 : SYMPOSIUM LABO

16h00 – 16h30 : pause et visite des stands

De 16H30 à 17H30 : Innovation en médecine anti âge : les nouveaux bilans génétiques.

De 17H30 à 18H30 : Médecine esthétique et fonctionnelle génitale

PROGRAMME PREVISIONNEL

J 2 le jeudi 14 mars 2019 :

De 9H00 à 10H30 : Les nouveaux bio inducteurs physiques en body contouring :

- Traitement des lipoméries :
- Cryolipolyse : les dernières innovations
- Traitement du relâchement cutané et body-sculpture :
- L'HIFU : body-lifting médical ?
- L'association des fils tenseurs, de l'HIFU et de la radiofréquence
- Les traitements innovants des vergetures et de la cellulite

10h30 – 11h00 : pause et visite des stands

De 11H00 à 12h30 : Les nouvelles techniques d'injection en body contouring :

- Les injections de fesses
- Les injections des mains
- Les injections des mollets
- Pénoplastie
- Comblement des séquelles de lipoaspiration

De 12H30 à 13H30 : SYMPOSIUM LABO

De 13H30 à 15H00 : Réalité augmentée, virtuelle et Procédures de simulation dans le domaine de l'esthétique

De 15H00 à 16H00 : SYMPOSIUM LABO

16h00 – 16h30 : pause et visite des stands

De 16H30 à 17H30 : La médecine esthétique et particularités des demandes africaines et moyen-orientales

De 17H30 à 18H30: La médecine esthétique et particularités des demandes asiatiques et russes

PARTICIPATION AU CONGRÈS

Afin de garantir une visibilité optimale sur le Congrès AIME à Paris, plusieurs opportunités de partenariats vous sont proposées ci-après.

Le partenariat sur une manifestation est une affaire de long terme, de confiance et d'échanges. Afin de vous aider et de faciliter votre travail, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à vos questions et faire de votre participation à ce congrès un véritable succès.

Les stands sont attribués selon l'ordre d'arrivée des bons de commandes et de leurs règlements.

RÉSERVATION D'UN STAND / SURFACE NUE

☐ **Espace de 6 m2** **4 200 €***

Inclus dans le module :

- 1 tables et 2 Chaises (*uniquement en cas de fourniture des cloisons*)
- 2 badges staff exposant
- Soit un traçage au sol (pas de cloisons) ou avec cloisons

☐ **Espace de 9 m2** **6 000 €***

Inclus dans le module :

- 2 tables et 4 Chaises (*uniquement en cas de fourniture des cloisons*)
- 3 badges staff exposant
- Soit un traçage au sol (pas de cloisons) ou avec cloisons

Si vous faites appel à un standiste, il faudra envoyer les plans de votre stand ainsi que les coordonnées de ce dernier.

Association Loi de 1901 non assujettie à la TVA

FORMULE SYMPOSIUM

❖ **Symposium..... 15 000 €***

A noter que si le symposium est programmé à l'heure du déjeuner, les « lunch box » sont à prévoir en supplément (minimum de 100 « lunch box »).

Attention, le programme et la date de votre symposium sont soumis à la validation auprès du Comité Scientifique. **Le thème prévisionnel doit être envoyé obligatoirement à l'adresse suivant : aime2019@atout-org.com**

Prestations fournies :

- **Durée : 1h00**
- Mise à disposition d'une salle équipée
- Les frais d'inscription de vos orateurs sont offerts (jusqu'à 2 ou 3 orateurs pris en charge en inscription)
- Équipement audiovisuel basique fourni – *merci de nous contacter pour les détails*
- Signalétique spécifique pour annoncer le sympo
- Le programme de votre sympo inclus dans le programme définitif du congrès. La maquette est à fournir par vos soins 3 mois avant le congrès, fichier format 300 dpi ou PDF – Haute définition.
- Frais complémentaire à prendre à votre charge (transport, hébergement, restauration des invités, etc.)

PARTENARIAT PACKAGE

PARTENARIAT DIAMANT

Compris dans le partenariat :

➤	Organisation d'un symposium
➤	Stand de 9m2
➤	30 Inscriptions médecins au Congrès
➤	5 Inscription Staff supplémentaire (en plus des 2 compris dans le stand de 9m2)
➤	10 Places pour la Soirée du Congrès
➤	Insertion d'un document dans la mallette
➤	1 Page de Publicité dans le Programme Final (2e ou 3e de couverture)

PRIX INITIAL : 35 550 € -> TOTAL REMISE : 30 000 €*

ECONOMIE : 5 550 €

PARTENARIAT OR

Compris dans le partenariat :

➤	Organisation d'un symposium
➤	Stand de 9m2
➤	15 Inscriptions médecins au Congrès
➤	3 Inscriptions Staff (en plus des 2 compris dans le stand de 9m2)
➤	10 Places pour la Soirée du Congrès
➤	1 Page de Publicité dans le Programme Final (2e ou 3e de couverture)
➤	Insertion d'un document dans la mallette

PRIX INITIAL : 30 000 € -> TOTAL REMISE : 25 000 €*

ECONOMIE : 5 000 €

PARTENARIAT ARGENT

Compris dans le partenariat :

➤	Organisation d'un symposium
➤	Stand de 9m2
➤	5 Inscriptions médecins au Congrès
➤	2 Inscriptions Staff supplémentaires (en plus des 2 compris dans le stand de 9m2)
➤	1 Page de Publicité dans le Programme Final

PRIX INITIAL : 24 250 € -> TOTAL REMISE : 20 000 €*

ECONOMIE : 4 250 €

AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50

ENCART DANS LE PROGRAMME FINAL

Nous vous proposons une insertion dans le programme final. Véritable guide pendant le congrès, il sera édité en 500 exemplaires et remis sur place à l'ensemble des congressistes.

2^{ème} de couverture	1 200 € net*
3^{ème} de couverture	1 200 € net*
4^{ème} de couverture	1 500 € net*
1/2 page intérieure	550 € net*
1 page intérieure	1 000 € net*

Les tarifs s'étendent hors frais technique, l'annonceur se devant de nous fournir le fichier au format .eps, 300 dpi ou .pdf en haute définition. Attention, maquette à nous fournir 2 mois avant le début du Congrès sur l'adresse suivant : aime2019@atout-org.com

Le programme final sera édité en 500 exemplaires et remis à l'ensemble des congressistes sur place.

AUTRE POSSIBILITÉ DE PARTENARIAT

Objets publicitaires insérés dans la sacoche :

- ❖ **Si vous êtes déjà partenaire** 1 000 € net*
- ❖ **Si vous n'êtes pas partenaire** 2 000 € net*

Objets : gadgets, littératures scientifiques, flyers, etc.

Nombre d'exemplaire à fournir : 500 exemplaires

Les exemplaires seront insérés dans les sacs des participants. La fourniture des documents est à votre charge. La livraison doit nous parvenir une semaine avant le début du Congrès (la date vous sera transmise par la biais du dossier technique).

Fourniture de bloc-notes, stylos et/ou sacs Aucun coût supplémentaire

Nombre d'exemplaire à fournir : 500 exemplaires

Les exemplaires seront insérés dans les sacs des participants. La fourniture des documents est à votre charge. La livraison doit nous parvenir une semaine avant le début du Congrès (la date vous sera transmise par la biais du dossier technique).

Cordons de badges et pochettes plastiques Aucun coût supplémentaire

Nombre d'exemplaire à fournir : 500 exemplaires (marquage de votre logo)

Cordons et pochettes plastiques fournis par vos soins 3 semaines avant le congrès. Les modalités de livraison vous seront communiquées dans le dossier technique.

Dimension pochette plastique : merci de vous rapprocher de nos équipes pour vous donner les dimensions des pochettes plastiques à fournir, email : aime2019@atout-org.com

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50

FORMULAIRE DE RÉSERVATION STAND
--

SOCIÉTÉ :

CONTACT :

ADRESSE DE FACTURATION :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

FAX :

EMAIL :

N° TVA INTRA COMMUNAUTAIRE :

Merci de bien vouloir cocher le type de partenariat que vous souhaitez réserver :

- ☐ **Espace de 6m²** **4 200 € net***
- ☐ **Espace de 9m²** **6 000 € net***
- ☐ **Symposium** **15 000 € net***

Jour et heure souhaité : _____

- ☐ **Partenariat Diamant** **30 000 € net***
- ☐ **Partenariat Or** **25 000 € net***
- ☐ **Partenariat Argent** **20 000 € net***

TOTAL € NET	
--------------------	--

Règlement à réception de facture. L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.

** Association Loi de 1901 non assujettie à la TVA*

DATE, NOM & SIGNATURE

CACHET

AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50

FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'ÉLÉMENTS DE SPONSORING

SOCIÉTÉ :

CONTACT :

ADRESSE DE FACTURATION :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

FAX :

EMAIL :

N° TVA INTRA COMMUNAUTAIRE :

Merci de bien vouloir cocher le type de partenariat que vous souhaitez réserver :

- ☐ **1 Page Intérieure** **1 000 € net***
- ☐ **1/2 page Intérieure** **550 € net***
- ☐ **2^e de Couverture** **1 200 € net***
- ☐ **3^e de Couverture** **1 200 € net***
- ☐ **4^e de Couverture** **1 500 € net***
- ☐ **Insertion sacoche (déjà partenaire)** **1 000 € net***
- ☐ **Insertion sacoche (pas partenaire)** **2 000 € net***

TOTAL € NET	
--------------------	--

Règlement à réception de facture. L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.

** Association Loi de 1901 non assujettie à la TVA*

DATE, NOM & SIGNATURE

CACHET

AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50

FORMULAIRE DE RÉSERVATION D'ÉLÉMENTS DE SPONSORING

SOCIÉTÉ :

CONTACT :

ADRESSE DE FACTURATION :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

FAX :

EMAIL :

N° TVA INTRA COMMUNAUTAIRE :

Merci de bien vouloir cocher le type de partenariat que vous souhaitez réserver :

- ☐ **Prise en charge de 500 cordons badges et pochettes plastique**
- ☐ **Prise en charge de 500 stylos**
- ☐ **Prise en charge de bloc-notes**

Règlement à réception de facture. L'exposant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et des clauses d'annulation qu'il accepte sans restriction.

** Association Loi de 1901 non assujettie à la TVA*

DATE, NOM & SIGNATURE

CACHET

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SOUSCRIPTION

Pour devenir partenaire ou réserver un emplacement d'exposition, vous devez retourner au secrétariat du Congrès l'un des formulaires de réservation, accompagné d'un versement de 50% du montant dû.

Le solde de la facture sera dû au plus tard 2 mois avant le congrès, au 8 janvier 2019. Aucune réservation verbale ne sera prise en compte.

La réservation et le règlement de l'acompte constituent un engagement ferme et obligent le souscripteur à l'acceptation des conditions générales et particulières du dossier de partenariat et du manuel technique de l'exposant (qui sera adressé ultérieurement à toutes les sociétés ayant réservé un stand d'exposition).

Par ailleurs, le non-règlement du solde de la facture un mois avant le congrès entraînera l'annulation immédiate de fait de droit à disposer des réservations demandées, sans remboursement de l'acompte versé.

EMPLACEMENT ET PLAN

L'attribution des stands sera faite dans l'ordre d'arrivée des réservations. Après attribution, aucune modification d'emplacement ne pourra être effectuée sans l'accord écrit des organisateurs.

Le plan de l'exposition présenté dans ce document est un plan non contractuel. Il est soumis à l'acceptation de la préfecture de Nanterre. Nous nous réservons le droit de modifier, en fonction des agréments délivrés par la Préfecture, l'importance et la disposition des surfaces réservées par l'exposant.

ANNULATION

Toute annulation de réservation de stand ou autres options de partenariat devra être effectuée par courrier au secrétariat du congrès et sera soumise aux conditions d'annulation ci-dessous :

- Avant le 30 septembre 2018 : 50% du montant total net dû non remboursable.
- A compter du 1^{er} octobre 2018: aucun remboursement des sommes dues et versées.

FORCES MAJEURES

En cas de force majeure, les dates du congrès et de l'exposition pourront être modifiées ou ces dernières pourront être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur ou du réalisateur.

ASSURANCE

Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs et propriétaires des lieux et s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires pour tous les risques encourus par le matériel (vol, dégâts, etc.) ainsi que les responsabilités civiles couvrant le personnel fixe ou intérimaire de son entreprise présente au congrès. Dans aucun cas, l'exposant ne sera couvert par les assurances des organisations du congrès.

RÉSERVATIONS DIVERSES ET LOCATION D'ESPACE PUBLICITAIRE

Les annonceurs sont invités à vérifier que leurs publicités sont conformes à la législation française en vigueur en matière de publicité de produits pharmaceutiques et de matériel médical.

Pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne prendra pas en compte d'éventuelles réclamations faites après la clôture de la manifestation.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas vendre de partenariat à toute firme, société ou organisation dont les activités ne seraient pas directement en rapport avec le thème général de la manifestation, ou ne répondraient pas aux normes de rigueur souhaitées par le Comité d'organisation. Les candidatures seront soumises au Comité d'organisation qui statuera sur les demandes.

L'exposant ou le sponsor s'engage à ne pas organiser quelque manifestation satellite que ce soit pendant toute la durée du congrès, dans la région de la manifestation, sans avoir auparavant obtenu l'accord écrit des organisateurs. Par ailleurs, l'exposant ou partenaire du congrès ne pourra distribuer de publicité que sur son stand d'exposition ou dans la salle qu'il aura réservé. Tout contrevenant s'engage à verser aux organisateurs du congrès deux fois le montant total des sommes dues ou versées nonobstant le versement d'indemnités compensatoires.

AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50

MANUEL TECHNIQUE DE L'EXPOSANT

Un guide technique de l'exposant sera envoyé à chaque exposant qui aura réservé et payé en intégralité son stand d'exposition.

Ce manuel contiendra toutes les informations concernant les conditions générales, les règles de sécurité, de montage et démontage des stands, les livraisons, les coordonnées des prestataires officiels du congrès et formulaires de commandes de leurs prestations.

Règlements des factures

Les règlements pourront être effectués par chèque ou par virement bancaire :

- Par chèque à l'ordre de « **SFIME 2019 AOS** »
- Par virement bancaire à l'ordre de « **SFIME 2019 AOS** »

Le RIB vous sera fourni ultérieurement

- Par carte bancaire (transaction manuelle) :

☐ Visa ☐ Eurocard

☐ Mastercard

☐ Cryptogramme : _ _ _

Carte de credit n° : / _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ /

Date d'expiration : _ _ / _ _

J'autorise « Atout Organisation Science » à débiter ou à créditer ma carte de Crédit pour toutes les transactions liées à ma participation au congrès AIME 2019.

DATE, NOM & SIGNATURE

CACHET

MERCI DE VOTRE ATTENTION

AOS

6, rue Anne Gacon, Village d'Entreprises St. Henri, 13016, Marseille
Tél. : 04 96 15 12 50